

Check-list

Contrôle des chars pour le cortège

<u>Manifestation :</u> FETE CANTONALE VAUDOISE DES ACCORDEONISTES A LUTRY	<u>Chauffeur :</u> ☐ Permis de conduire de la catégorie correspondante ☐ Taux d'alcool dans l'air expiré de 0.0 mg/l
<u>Société :</u> 	<u>Thème du char :</u>
<u>Dimensions :</u> ☐ Longueur maximum avec remorque : 12 mètres ☐ Hauteur maximum : 3 mètres ☐ Largeur maximum : 2.5 mètres	<u>Véhicule :</u> ☐ Permis de circulation valable (pas annulé) ☐ Numéro de plaque /marque / modèle correspondants ☐ Poids tracté dans la limite autorisée
<u>Technique :</u> ☐ Poids de la remorque n'excède pas le poids autorisé (point 21 poids remorquable par le tracteur sur le permis de circulation) ☐ Poids de la remorque n'excède pas la charge remorquable sans freins par le tracteur (point 235 sur le permis de circulation) ☐ Poids de la remorque correspondant à la plaque du constructeur (Poids garanti. Si < 3t = pas besoin de freins sur la remorque) ☐ Chevilles de fixation des chars assurées mécaniquement ☐ Pression / Etat général des pneus en ordre	<u>Rappel des règles au conducteur :</u> Personne ne doit se trouver : ☐ Sur les marches-pieds ☐ Sur le capot ☐ Sur le toit de la cabine ☐ Sur le frontal ☐ Entre le/s char/s et le tracteur ☐ A lui de les rappeler à ses occupants

En cas de non respect des points repris dans la liste, le char doit être mis en conformité sans délai ou ne doit pas être autorisé à prendre part au cortège.